



MODALITES DE RETRAIT DES DIPLOMES DU BREVET ET DU CERTIFICATION DE FORMATION GENERAL

En raison de la situation sanitaire lié à la COVID19, il n'y aura pas de cérémonie de remise des diplômes cette année scolaire.

Collège
Soutine

Pour retirer votre diplôme au collège, les modalités sont les suivants :

La principale

1) Remise du diplôme au candidat

Dossier suivi par
Adeline
GAUTIER
Tél. 02 37 22 28 28
Fax 02 37 22 61 60
ce.0281055v
@ac-orleans-
tours.fr

L'élève se présente au secrétariat de direction avec **sa carte d'identité** aux horaires indiqués ci-dessous.

2) Remise du diplôme à un représentant légal

Cette personne devra se présenter avec **sa carte d'identité, la photocopie de la carte d'identité du candidat et d'une procuration signée par le candidat** au secrétariat de direction aux horaires indiqués ci-dessous.

Allée Soutine
28300 Saint-
Prest

Horaires du secrétariat :

(hors vacances scolaires)

Lundi	8h00 – 17h15
Mardi	8h00 – 17h15
Mercredi	8h00 – 12h30
Jeudi	8h00 – 17h15
Vendredi	8h00 – 17h15

3) Transmission par courrier

Uniquement si l'élève ne peut pas se déplacer.

Le candidat doit envoyer une lettre précisant son identité et **son adresse** en joignant **la photocopie recto-verso de sa carte d'identité** et **des timbres postaux d'une valeur de 6.65 euros** (pour l'envoi du diplôme).

Le secrétariat